

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 074-217402999-20250203-D202506-DE



GUIDE DES TARIFS COMMUNAUX

BOUCLES D'AMARRAGE		
	HT	TTC(20%)
SAISON		
Barques, pédalos, voiliers < 5m	284,17 €	341,00 €
Bateaux à moteur de 10 à 50 CV	317,50 €	381,00 €
Bateaux à moteur de 51 à 100 cv et voilier > 5 m	424,17 €	509,00 €
Bateaux de 101 à 200 CV	635,83 €	763,00 €
Bateaux plus de 200 CV	847,50 €	1 017,00 €
SEMAINE		
Embarcation voile ou moteur jusqu'à 100 CV	170,00 €	204,00 €
Embarcation moteur supérieur à 100 CV	250,00 €	300,00 €
OCCUPATION ILLEGALE		
Amarrage illégal boucle par jour	175,00 €	210,00 €

MATERIEL D'ANIMATION		
MATERIEL D'ANIMATION par tranche de 24 heures		
Sans transport		
	Veyrolains	Extérieurs
Tente pliante (parapluie) 3x3 + bâches de côtés	80 €	100 €
Tente pliante 4x4 sans bâche	80 €	100 €
Table pliante en bois	5 €	8 €
Table : Plateau (2,50x0,75m) 8 personnes + 2 tréteaux	5 €	8 €
Bancs (x2)	2 €	3 €
Grilles d'exposition	2 €	3 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 074-217402999-20250203-D202506-DE



REDEVANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Droit de place, par demi-journée (vente ambulante, marchés)	
Droit de place ponctuel : food-truck, marché, vente ponctuelle (par mètre linéaire)	3,00 €
Droit de place pour une fréquentation hebdomadaire sur une durée minimum d'un trimestre (par mètre linéaire)	2,00 €
Droit de place pour une fréquentation hebdomadaire sur une durée minimum d'un trimestre (par mètre linéaire) - Zone Lac	3,00 €
Poids du véhicule inférieur à 3,5 t, droit de place par demi journée, largeur maximum 3 mètres	
Poids du véhicule compris entre 3,5 T et 10 T vente ambulante	150 €
Occupation pour activité commerciale	
Matinée d'occupation pour un cours à vocation ludique, sportive, culturelle (limité à 40 m ²) - Plage de la Brune, Le Plant, la Ravoire	20 €
Journée d'occupation à vocation ludique, sportive, culturelle...(limité à 100 m ²) - Le Plant, la Ravoire	30 €
Occupation de la plage publique de la Brune (pontons et moitié sud de la plage) et du Plant pour cours de natation, tarif par demi-journée	5 €
Occupation du quai Doyen par une association veyrolaine, mètre linéaire	1 €
Occupation du quai Doyen pour une activité commerciale, le mètre linéaire	10 €
Terrasses de bars, restaurants, foodtrucks... par m ² pour la saison estivale	63 €
Terrasses de bars, restaurants, foodtrucks... bord de lac par m ² pour la saison estivale	95 €

Occupation de la voirie et des trottoirs	
De un à 14 jours / par m2 / par jour	0,50 €
De 15 à 60 jours / par m2 / par jour	1,00 €
de 61 à 180 jours / par m2 / par jour	1,50 €
Mètre occupé par an par la SIBRA pour implantation Vélonocy (tarif commun appliqué par toutes les communes du GA)	1€ /m occupé/an
Stationnement d'un taxi, redevance annuelle	190 €
Occupation d'une place de stationnement public, par jour, en période et en zone de stationnement payant	21 €
PARKING	
Mois d'occupation d'un box au parking des Epèles	81,00 €
BADGE DU QUAI DOYEN	
Mise à disposition d'un badge pour les riverains	85 €
BADGE DU COMPLEXE DE LA VEYRIERE	
Mise à disposition d'un badge pour les associations	30 €
FORFAIT ACCES RESEAUX par jour	
	30 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 074-217402999-20250203-D202506-DE



CIMETIERE	
Catégorie 1: 30 ans	
Concession simple : pleine terre ou caveau à installer	800 €
Urne	500 €
Concession équipée de caveau simple, (repris par la Mairie)	1 000 €
Concession double : pleine terre ou caveau à installer	1 600 €
Concession + caveau simple	2 650 €
Concession + caveau double	4 050 €
Catégorie 2 : temporaires	
Classe 1 : 15 ans	
Concession simple : pleine terre ou caveau à installer	400 €
Urne	250 €
Classe 2 : 6 ans	
Urne (40x40x40 cm)	100 €
Renouvellement concession 50 ans	1 400 €
Caveau Provisoire	
Par mois	80 €
Vacation police municipale	20 €

PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS	
Document fourni par l'administré : page A4	0,30 €
Document fourni par l'administré : page A3	0,50 €

SPA	
Intervention (chiens et chats)	200 €

TARIFS HORODATEURS ET FORFAIT POST-STATIONNEMENT DE 9H A 19H du 1er mai au 15 septembre	
minimum de perception 0,70 €	0,70 €
jusqu'à 1 heure de stationnement	2,10 €
jusqu'à 2 heures de stationnement	4,20 €
jusqu'à 3 heures de stationnement	6,30 €
jusqu'à 4 heures de stationnement	8,40 €
jusqu'à 5 heures de stationnement	10,50 €
jusqu'à 6 heures de stationnement	12,60 €
jusqu'à 7 heures de stationnement	14,70 €
jusqu'à 8 heures de stationnement	16,80 €
durée de plus de 8 heures de stationnement	40 €
Forfait Post-Stationnement	40 €

PRESTATIONS EN REGIE / MAIN D'ŒUVRE (assurées par la commune)	
L'heure agent catégorie C	56 €
L'heure, en dehors des horaires de travail, catégorie C	64 €
L'heure agent cat A et B	68 €
L'heure, en dehors des horaires de travail, catégorie A et B	78 €

Mise à disposition de matériels techniques à l'occasion d'interventions	
Petit matériel portatif (par heure)	8 €
Utilisation d'une voiture utilitaire et camionnette (forfait) avec chauffeur obligatoire (coût horaire de l'agent ci-dessus à ajouter)	25 €

CARTES DE STATIONNEMENT Véhicules Légers du 1er mai au 15 septembre	
Adhérents clubs sportifs situés en zone payante, amodiataires des boucles et veyrolains	80 €
Carte pour 2 véhicules immatriculés à la même adresse (même foyer)	120 €
Personnes travaillant dans les établissements recevant du public en zone touristique	40 €

Abonnement annuel résidentiel zone bleue 4h périmètre restreint, à partir du 1er janvier 2026	480 €
Abonnement annuel résidentiel zone bleue 4h périmètre restreint, pour l'année 2025 (du 1er mai au 31 décembre 2025)	360 €

SALLES UTILISATION OCCASIONNELLE

SALLE DE REUNION COMPLEXE LA VEYRIERE- capacité maximale : 35 personnes assises

	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS
	habitants de la commune	extérieurs	
Journée (lundi au dimanche)	65 €	80 €	110 €
Demi journée (8h 30 à 13h30 / 13h30 à 18h30)	45 €	55 €	85 €

Occupation exceptionnelle de la salle de réunion par une profession libérale

Tarif mensuel	550 €
---------------	-------

SALLE DE SPORTS COMPLEXE LA VEYRIERE

Occupation pour une activité payante (professionnels...)	15 € / heure
--	--------------

SALLE DE MUSIQUE - capacité maximale : 25 personnes assises

	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS OU PROFESSIONNELS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE
	habitants de la commune	extérieurs	
Journée (lundi au dimanche)	65 €	80 €	110 €
Demi-journée (8h 30 à 13h30 / 13h30 à 18h30)	45 €	55 €	85 €

SALLE POLYVALENTE * - capacité maximale : 150 personnes assises, 200 personnes debout

	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS OU PROFESSIONNELS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE
	habitants de la commune	extérieurs	
Journée (lundi au vendredi) 8h à 24h	132 €	pas de location	660 €
Demi journée du lundi au vendredi (8h30 à 13h30 / 13h30 à 23h00)	65 €		330 €
Samedi ou dimanche rangement inclus	165 €		660 €
Demi journée supplémentaire accolée au week-end de réservation	55 €		220 €
la journée supplémentaire vendredi ou lundi	110 €		440 €

Forfait de location pour les collectivités territoriales et les établissements publics = salle consulaire ou salle polyvalente : 200 € (par utilisation)

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 074-217402999-20250203-D202506-DE



SALLE CONSULAIRE MAIRIE* réservé professionnels recevant des administrés sur la commune (expert...)	
Demi-journée du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi	110 €

* salle équipée en vidéoprojecteur

OPTIONS - Tarif forfaitaire à la location	
LOCATION VAISSELLE (pour tous)	50,00 €
Tarif de remplacement des objets cassés, détériorés, manquants	
table	250,00 €
chaise	100,00 €
plat inox	20,00 €
assiette	5,00 €
couteau, cuillère, fourchette	4,00 €
corbeille à pain	5,00 €
carafe	5,00 €
verre, bol, tasse	3,00 €
chariot à débarasser	200,00 €
chariot de lavage	100,00 €
trace de cigarette au sol	20,00 €

Autres éléments : valeur à neuf de rachat au mois de l'inventaire

Autre détérioration : facturation de la remise en état (coût du matériel et de la main d'œuvre)